

Conditions Générales de Services



Version du 05/10/2021

PREAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Services (CGS) ont vocation à encadrer l'achat de Crédits par un Recruteur inscrit sur la plateforme MISSION, auprès de WIZIFARM, Société par Actions Simplifiée au capital social de 1.082.200 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Reims, sous le numéro 883 654 816, dont le siège social est situé 2 rue Léon Patoux 51000 Reims (*ci-après « WIZIFARM »*).

Par le biais de la plateforme accessible à l'adresse suivante <https://mission.wizi.farm/> (*ci-après « la Plateforme »*), l'assistant MISSION met en relation les recruteurs (agriculteurs, viticulteurs, éleveurs etc...) ayant besoin de main d'œuvre (*ci-après « les Recruteurs »*) avec des candidats (*ci-après « les Candidats »*), pour des missions ponctuelles et/ou à plus long terme.

Pour pouvoir accéder à certaines fonctionnalités supplémentaires, le Recruteur doit utiliser des Crédits qu'il peut donc acheter.

Les présentes CGS BtoB sont téléchargeables, accessibles et imprimables à tout moment sur la Plateforme.

IMPORTANT

Tout achat de Crédits sur la Plateforme implique obligatoirement l'acceptation sans réserve du Recruteur des Conditions Générales d'Utilisation et des présentes Conditions Générales de Services.

ARTICLE 1. DÉFINITIONS

Les termes employés ci-après ont, dans les présentes Conditions Générales de Services BtoB, la signification suivante :

- « **Candidat** » : désigne toute personne (salarié, travailleur indépendant, lycéen, étudiant, retraité, demandeur d'emploi, autre statut) ayant 16 ans ou plus, en situation régulière et autorisée à travailler en France, inscrit sur la Plateforme et souhaitant candidater à une Mission.
- « **Crédit(s)** » : désigne le nombre de points achetés par le Recruteur lui permettant d'accéder à des fonctionnalités supplémentaires.
- « **Commande** » : désigne l'achat de Crédits par un Recruteur sur la Plateforme.
- « **Compte** » : désigne l'interface hébergée sur la Plateforme dans laquelle est regroupé l'ensemble des données fournies par le Recruteur et lui permettant d'accéder aux Services. L'accès au Compte se fait grâce aux Identifiants.
- « **Conditions Générales d'Utilisation** » ou « **CGU** » : désigne les conditions contractuelles encadrant l'utilisation de la Plateforme par tout Utilisateur.

- « **Conditions Générales de Services** » ou « **CGS** » ou « **CGS BtoB** » : désigne les présentes conditions contractuelles encadrant l'achat de Crédits par les Recruteurs auprès de WIZIFARM.
- « **Recruteur** » : désigne tout professionnel (exploitant agricole, groupement d'employeurs, coopérative, ETA, ETV, service de remplacement, agence d'intérim, autre statut), ayant 16 ans ou plus, en situation régulière et autorisé à travailler en France, inscrit sur la Plateforme et souhaitant proposer une Mission.
- « **Identifiants** » : désigne l'adresse email du Membre et le mot de passe choisis par ce dernier, nécessaires à l'accès à son Compte sur la Plateforme.
- « **Membre** » : désigne tout Recruteur ou tout Candidat inscrit sur la Plateforme et disposant d'un Compte.
- « **Mission** » : désigne toute offre d'emploi ou de stage publiée par le Recruteur sur la Plateforme afin de trouver des Candidats disponibles et disposant des compétences nécessaires.
- « **Parties** » : au pluriel, désigne ensemble WIZIFARM et le Recruteur. Au singulier, désigne une seule des deux Parties.
- « **Plateforme** » : désigne la plateforme en ligne accessible à l'adresse suivante : <https://mission.wizi.farm/> . La Plateforme regroupe l'ensemble des pages web, Services et fonctionnalités proposés aux Utilisateurs.
- « **Services** » : désigne l'ensemble des services proposés par WIZIFARM aux Utilisateurs par l'intermédiaire de la Plateforme.
- « **Utilisateur** » : désigne toute personne qui accède et navigue sur la Plateforme, qu'il soit Membre (Recruteur ou Candidat), ou simple internaute.

ARTICLE 2. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Services régissent la vente de Crédits par WIZIFARM via la Plateforme.

Le Recruteur est clairement informé que seuls les professionnels, ayant le statut de Membre de la Plateforme, pourront acheter des Crédits auprès de WIZIFARM.

ARTICLE 3. ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES

Le Recruteur s'engage à lire attentivement les présentes et les accepter, avant de procéder au paiement d'une Commande de Crédits passée sur la Plateforme.

Les présentes CGS sont référencées en bas de chaque page de la Plateforme au moyen d'un lien et doivent être consultées et expressément acceptées avant de passer sa Commande.

Le Recruteur est invité à lire attentivement, télécharger, imprimer les présentes Conditions Générales de Services et à en conserver une copie.

WIZIFARM conseille au Recruteur de lire les présentes CGS avant toute nouvelle Commande de Crédits, la dernière version desdites Conditions Générales de Services s'appliquant à tout nouvel achat de Crédits.

En cliquant sur un pack pour le sélectionner puis sur « Payer » pour confirmer ladite Commande, le Recruteur reconnaît avoir lu, compris et accepté les CGS sans limitation ni condition.

ARTICLE 4. INFORMATION DU RECRUTEUR

Le Recruteur reconnaît avoir vérifié l'adéquation des Services proposés sur la Plateforme à ses besoins et avoir reçu de la part de WIZIFARM les informations et conseils nécessaires pour souscrire au présent engagement en connaissance de cause.

ARTICLE 5. COMMANDE DE CRÉDITS SUR LA PLATEFORME

Article 5.1. Inscription préalable

Pour pouvoir acheter des Crédits, l'utilisateur devra se créer un Compte sur la Plateforme afin de devenir Recruteur, conformément aux dispositions de l'article 6 des Conditions générales d'Utilisation.

Article 5.2. Caractéristiques des Crédits

Par le biais de la Plateforme, le Recruteur souhaite trouver un Candidat compétent et disponible pour la mission proposée. A ce titre, le Recruteur va pouvoir publier et suivre une Mission dans les conditions prévues par l'article 7.2.2. des CGU.

Pour avoir le numéro de téléphone d'un Candidat, le Recruteur devra utiliser des Crédits.

Pour accéder aux documents (CNI, numéro de sécurité sociale, RIB) du Candidat, le Recruteur devra utiliser des Crédits.

Pour prolonger sa mission, le Recruteur devra utiliser des Crédits.

Les Crédits sont commercialisés par pack, dont les modalités sont détaillées sur la Plateforme.

Pour plus d'information sur les fonctionnalités disponibles via Crédits, vous pouvez consulter la page suivante : <https://mission.wizi.farm/pricing>.

Tout Crédit acheté pourra être utilisé sans limitation de durée dans le cadre de l'exploitation de la Plateforme et de la délivrance par WIZIFARM des Services proposés.

Il est toutefois précisé que conformément à l'article 6.5. des CGU, en cas de suppression de son Compte, tout Recruteur ayant précédemment acheté des Crédits ne pourra pas être

remboursé. Les Crédits devront être utilisés par le Recruteur avant la suppression de son Compte. A défaut, les Crédits seront perdus.

Article 5.3. Procédure de Commande

Les Commandes de Crédits sont directement passées sur la Plateforme. Pour effectuer une Commande, le Recruteur doit suivre les étapes décrites ci-dessous.

Le Recruteur aura la possibilité d'acheter des Crédits sur la Plateforme par le biais de la page dédiée.

Le Recruteur ne pourra pas acheter de Crédits sans être connecté à son Compte.

Une fois que le Recruteur aura validé le contenu de son achat, s'affichera à son attention un formulaire en ligne récapitulant les Crédits commandés et le prix.

Le Recruteur est invité à vérifier le contenu de sa Commande c'est-à-dire la quantité de Crédits ainsi que le prix et l'adresse de facturation précédemment complétée.

Le Recruteur pourra alors procéder au paiement des Crédits en suivant les instructions.

Article 5.4. Accusé de réception

Une fois que toutes les étapes décrites ci-dessus sont complétées, une page apparaît sur la Plateforme afin d'accuser réception de la Commande de Crédits du Recruteur. Une copie de l'accusé de réception de la Commande est automatiquement adressée au Recruteur par courrier électronique, à l'adresse renseignée dans le Compte.

Il est précisé que le récapitulatif de la Commande ainsi que le courriel de confirmation pourront être conservés et imprimés par le Recruteur.

Article 5.5. Facturation

Pendant la procédure de commande, le Recruteur devra saisir les informations nécessaires à la facturation (le signe (*) indiquera les champs obligatoires devant être remplis pour que la Commande de Crédits du Recruteur soit traitée par WIZIFARM).

L'accusé de réception de la Commande que WIZIFARM envoie au Recruteur par courrier électronique ne constitue pas une facture.

Dès qu'il aura procédé au paiement de sa Commande de Crédits, la facture sera envoyée au Recruteur par courrier électronique, à l'adresse renseignée dans le Compte.

ARTICLE 6. MODALITES FINANCIERES

Article 6.1. Prix

Le Recruteur trouvera sur la Plateforme des prix affichés en euros toutes taxes comprises (TTC).

Les prix incluent en particulier la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au taux en vigueur à la date de la Commande. Toute modification du taux applicable peut impacter le prix des packs de Crédits à compter de la date d'entrée en vigueur du nouveau taux.

Le taux de TVA applicable est exprimé en pourcentage de la valeur des Crédits vendus.

Le prix des packs de Crédits est celui qui est indiqué sur la Plateforme au moment du paiement. WIZIFARM se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment, tout en garantissant au Recruteur l'application du prix en vigueur au jour de sa Commande.

Article 6.2. Moyens de paiement

Le Recruteur peut payer les Crédits en ligne sur la Plateforme selon le moyen de paiement proposé c'est-à-dire, par carte bancaire.

Les paiements sont réalisés par l'intermédiaire de Stripe, solution de paiement en ligne, qui est responsable de la sécurisation dudit paiement.

Le Recruteur garantit à WIZIFARM qu'il détient toutes les autorisations requises pour utiliser le moyen de paiement choisi.

WIZIFARM prend toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité et la confidentialité des données transmises en ligne dans le cadre du paiement en ligne sur la Plateforme.

Il est à ce titre précisé que toutes les informations relatives au paiement fournies sur la Plateforme sont transmises à Stripe et ne sont pas traitées sur la Plateforme.

Article 6.3. Retard ou refus de paiement

Si le paiement est refusé, le Recruteur devra contacter WIZIFARM afin de payer la Commande par tout autre moyen de paiement valable.

Dans l'hypothèse où, pour quelle que raison que ce soit, opposition, refus ou autre, la transmission du flux d'argent dû par le Recruteur s'avèrerait impossible, la Commande serait annulée.

En cas de défaut ou de retard de paiement, WIZIFARM applique des pénalités de retard calculées de la façon suivante :

*Pénalités de retard = (montant TTC de la facture * TAUX LEGAL APPLICABLE POUR LE SEMESTRE) * (nombre de jours de retard dans le semestre / 365)*

Le TAUX LEGAL APPLICABLE s'entend du taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.

Les pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture sans qu'un rappel soit nécessaire. Tout Recruteur en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros. Lorsque des frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, WIZIFARM pourra demander une indemnisation complémentaire, sur justification.

ARTICLE 7. RESPONSABILITÉ

La responsabilité de WIZIFARM ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des obligations contractuelles imputables au Recruteur, notamment lors de la Commande des Crédits.

WIZIFARM ne pourra être tenue pour responsable, ou considérée comme ayant failli aux présentes, pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure.

Il est par ailleurs précisé que WIZIFARM ne contrôle pas les sites web qui sont directement ou indirectement liés à la Plateforme. En conséquence, elle exclut toute responsabilité au titre des informations qui y sont publiées. Les liens vers des sites web de tiers ne sont fournis qu'à titre indicatif et aucune garantie n'est fournie quant à leur contenu.

ARTICLE 8. FORCE MAJEURE

La responsabilité de WIZIFARM ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes Conditions Générales de Services découle d'un cas de force majeure.

Il y a force majeure en matière contractuelle lorsqu'un événement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur.

Si l'empêchement est temporaire, l'exécution de l'obligation est suspendue à moins que le retard qui en résulterait ne justifie la résolution du contrat. Si l'empêchement est définitif, le contrat est résolu de plein droit et les Parties sont libérées de leurs obligations dans les conditions prévues aux articles 1351 et 1351-1 du Code civil.

En cas de survenance d'un des événements susvisés, WIZIFARM s'efforcera d'informer le Recruteur dès que possible.

ARTICLE 9. DONNÉES PERSONNELLES

WIZIFARM collecte sur la Plateforme des données à caractère personnel concernant les Recruteurs afin de traiter les Commandes de Crédits et de fournir l'ensemble des Services.

A ce titre, le Recruteur est invité à consulter la Politique de Confidentialité de WIZIFARM accessible à l'adresse suivante : <https://mission.wizi.farm/privacy> qui lui donnera plus amples informations relatives à la protection des données à caractère personnel, aux traitements effectués via la Plateforme et aux modalités d'exercice des droits.

ARTICLE 10. SERVICE RÉCLAMATIONS

Toute question ou réclamation concernant les Commandes de Crédits peut être formulée selon les modalités suivantes :

- Par l'intermédiaire du chat en ligne.
- par courriel à support@wizi.farm.

ARTICLE 11. VALIDITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES

Si l'une quelconque des stipulations des présentes CGS venait à être déclarée nulle au regard d'une disposition législative ou réglementaire en vigueur et/ou d'une décision de justice ayant autorité de la chose jugée, elle sera réputée non écrite mais n'affectera en rien la validité des autres clauses qui demeureront pleinement applicables.

Une telle modification ou décision n'autorise en aucun cas les Parties à méconnaître les présentes Conditions Générales de Services.

ARTICLE 12. MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES

Les présentes Conditions Générales de Services s'appliquent à toute Commande de Crédits réalisée sur la Plateforme.

Les présentes Conditions Générales de Services sont datées de manière précise et pourront être modifiées et mises à jour par WIZIFARM à tout moment. Ces modifications seront notifiées au Recruteur sur un support durable au moins quinze (15) jours avant l'entrée en vigueur de ces changements.

WIZIFARM pourra procéder à une mise à jour sans délai si celle-ci est justifiée par une obligation légale ou réglementaire de changer ses conditions générales d'une manière qui ne lui permet pas de respecter le délai de préavis, ou si WIZIFARM doit exceptionnellement changer ses conditions générales pour faire face à un danger imprévu et imminent afin de protéger les services, les consommateurs ou d'autres Recruteurs contre la fraude, des

logiciels malveillants, des spams, des violations de données ou d'autres risques en matière de cyber-sécurité.

Les Conditions Générales de Services applicables sont celles en vigueur au moment de la Commande de Crédits.

Les modifications apportées aux CGS ne s'appliqueront pas aux Crédits déjà achetés.

ARTICLE 13. COMPÉTENCE ET DROIT APPLICABLE

Les présentes Conditions Générales de Services, leur exécution et leur interprétation ainsi que les relations entre les Parties sont soumises exclusivement au droit français.

Les Parties s'efforceront de régler à l'amiable tout différend survenant entre elles au sujet de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation des présentes CGS.

A DÉFAUT D'ACCORD AMIABLE DANS UN DÉLAI D'UN (1) MOIS A COMPTER DE LA SAISINE DE L'UNE DES PARTIES, LE LITIGE POURRA ÊTRE SOUMIS AUX TRIBUNAUX DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE REIMS AUXQUELS IL EST FAIT EXPRESSEMENT ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE, NONOBTANT PLURALITE DE DEFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE, Y COMPRIS POUR LES PROCEDURES D'URGENCE OU LES PROCEDURES CONSERVATOIRES, EN REFERE OU PAR REQUETE.